



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Décès de Maurice Lovisa, conservateur cantonal des monuments et sites

Le Conseil d'Etat a appris avec tristesse le décès subit de M. Maurice Lovisa, conservateur cantonal des monuments et sites. Au nom des autorités cantonales, il présente à sa famille et aux proches de M. Lovisa ses plus sincères condoléances et exprime sa reconnaissance à ce dernier pour son engagement sans faille au service de l'Etat.

Entré au service de l'Etat de Vaud le 1^{er} septembre 2018 comme conservateur cantonal et directeur des monuments et sites du canton, M. Maurice Lovisa s'est particulièrement impliqué dans la révision de la loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier.

Architecte EPFL de formation, M. Lovisa avait travaillé à Genève dans une fonction similaire avant son arrivée dans le canton de Vaud. Il était aussi connu comme le grand spécialiste des forts militaires et avait conseillé la Confédération durant près de 15 ans dans le domaine du patrimoine bâti, pour la réalisation d'un inventaire fédéral des constructions militaires. Il avait ainsi et notamment publié plus de 15 contributions consacrées à cette thématique. M. Lovisa était âgé de 57 ans.

Le Conseil d'Etat exprime toute sa reconnaissance à M. Lovisa pour son engagement sans limites en faveur du patrimoine bâti, sa disponibilité, sa gentillesse, sa loyauté et son sens du devoir. Au nom des autorités cantonales, il présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 novembre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Michel Staffoni, directeur général, Direction générale des immeubles et du patrimoine

TÉLÉCHARGEMENTS